



Le fait que le gouvernement ait été juste réaménagé, semble conforter la position de ceux qui attendent le remaniement ministériel, plutôt en fin d'année en cours.

Par décret n°2019/002 du 4 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement, le présidentiel de la République, SE Paul Biya, a nommé M^e Jean de Dieu Momo aux fonctions de ministre délégué auprès du ministre de la Justice, garde des sceaux.

Trois jours plus tard, SE Joseph Dion Ngute, Premier Ministre, l'a installé dans ses nouvelles fonctions. Nombre d'entre ceux qui ont assisté à cette cérémonie, de près ou de loin, ont été unanimes. Grandiose, imposant, majestueux, sublime...

Tels sont les adjectifs par lesquels l'on peut pour le moins, résumer le quart d'heure que le Premier Ministre a passé au ministère de la Justice, avec probablement le nom du fils de Bafou en tête. Il ne fait pas de doute que la dimension personnelle de l' élu du jour a contribué, à drainer du monde et à polariser les attentions, vers le lieu de la cérémonie.

Souvenons-nous. Au moment de son entrée au gouvernement, M^e Momo sortait tout droit de plus de trois mois de médiatisation, avec des prises de positions pour le moins parfois iconoclastes. Au-delà de l'effet de curiosité, d'envie et/ou d'admiration, une question semble digne d'intérêt.

Si SE Momo est l'une des cartes sur lesquelles compte le RDPC, pour préparer les élections législatives et municipales prochaines, il convient de s'interroger sur les ressources dont dispose le nouveau ministre, pour convertir sa popularité en autant de voix pour le RDPC, à défaut de le faire au bénéfice de sa propre formation, le Parti des démocrates pour le développement du Cameroun (PADDEC), lors des confrontations électorales de cette fin d'année.

Au regard de la méthode avec laquelle le président du PADDEC a géré son parti, alors porté par une solide vague ascendante de popularité, dans sa quête de la mairie de Nkong-Zem, à la veille des élections municipales du 30 septembre 2013, l'on pourrait un tout petit peu hésiter à affirmer que Momo soit une bête politique, au sens noble. Autrement, l'exécutif actuel de la commune de Nkong-Ni serait aux couleurs du PADDEC.

SE Jean de Dieu Momo sera-t-il toujours dans le gouvernement, dans un an, au lendemain du double scrutin à venir ?

De plus, cet avocat de formation a été nommé en remplacement d'une autre personnalité locale qui, malgré tous les manquements qu'on pourrait afficher à son passif, bénéficiait largement de la considération du sommier politique du RDPC dans la Menoua, car il avait réussi ou eu le temps d'asseoir son autorité.

Au regard des commentaires qui remontent des lendemains de la présidentielle passée, l'on serait tenté d'imaginer que des équations personnelles, de ce type, auraient servi de lame de fond au ministre des Travaux publics, dans la navigation vent debout qu'il a pu imposer dans les Bamboutos, aux cadres locaux du MRC.

Tous ces atouts ne peuvent pour le moment, être considérés comme acquis pour l'homme du PADDEC. De plus, compte tenu du fait qu'aucun organe du PADDEC n'est à l'heure actuelle visible sur le terrain, à Nkong-Ni, l'on se demanderait comment ferait le ministre délégué Momo, pour s'affranchir de l'autorité des cadres locaux du RDPC, ce parti avec lequel il est désormais en alliance de fait ?

Par ailleurs, face à la conjoncture qui pousse les différentes équipes déployées par Christian Fouelefack, départemental Menoua du MRC, à recevoir un écho favorable des discours qu'ils tiennent sur le terrain, dans le but de préparer le mieux possible les échéances électorales à venir, l'on pourrait déjà s'interroger.

En considérant que l'issue des législatives prochaines imposera la configuration du nouveau gouvernement, fatalement, une des questions à poser serait celle de savoir si l'actuel ministre délégué auprès du garde des sceaux sera, dans un an, au lendemain des législatives couplées aux municipales à venir, toujours membre du gouvernement ? Pour ses partisans, l'on ne pourrait que croiser les doigts !